



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090412

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/07/2024 16H00 C:025137 I:29659

V/Appel du Jeudi 25/07/2024 a 16H00

SCI BLAG
SIRET 81375414000016
101, avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

IMMEUBLE : SOLYDEC/ASPIRTEC
3, RUE MAURICE AUDIBERT
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 06 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : STE SOLYDEC-PORTES SECTIONNELLES - CONTACTER M WILLOCQ TEL *06 79552014*

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR LE PORTAIL BLOQUE ENTRE OUVERT

Donneur d'ordre : Mme L FAIVRE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur porte(s) automatique(s) de garages

LE 25/07/2024 A 17H15 :
INTERVENTION A PARTIR DE LA SOCIETE SOLYDEC
LA PORTE DE GARAGE EST BLOQUEE
LA ROUE EST SORTIE DU CROCHET, LE CABLE EST SORTIE DE LA POULIE
REPARATION DE LA ROULETTE ET CABLE
CONTROLE FONCTIONNEMENT - OK

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 26/07/24 a 07H48 Mme L FAIVRE

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
2,00	H.Ouvrier Electricien le 25/07	1	69,98	139,96
2,00	Sup.H.50%-Electr. +17h/20h-Sa 7h/12h	1	34,99	69,98
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	1	39,45	39,45

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090412

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	278,51
T.V.A. a 20,00%	55,70
TOTAL T.T.C.En EURO	334,21

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.